



Conférence du 20 avril 1999

**MADAME JACOB,
MÈRE DES COMPAGNONS
BOULANGERS DU DEVOIR
DE LA VILLE DE TOURS**

par Laurent Bastard



MADAME JACOB, MÈRE DES COMPAGNONS BOULANGERS DU DEVOIR DE LA VILLE DE TOURS

INTRODUCTION : LA MÈRE DANS LE COMPAGNONNAGE

De toutes les institutions du Compagnonnage, celle de la Mère occupe une place à part. Depuis des siècles, son rôle consiste à accueillir l'aspirant ou le Compagnon arrivant, à lui servir le gîte et le couvert, à fournir à la société qui l'a élue une salle de réunion, à tenir à la disposition de tous les adresses des maîtres demandeurs d'ouvriers, mais, avant tout, à aimer les Compagnons comme ses propres enfants, d'où le nom de « Mère » donné à celle qui fut jusqu'au milieu de ce siècle une aubergiste. Son mari prend le nom de « Père », leurs enfants sont les « petits frères » et les « petites sœurs ». Le Compagnonnage est une fraternité, une « famille » et si les Compagnons sont les lointains « enfants » de Maître Jacques, du Père Soubise ou du roi Salomon, leurs pères fondateurs, dans le présent ils sont les enfants de la Mère.

L'institution de la Mère est ancienne et se confond avec les témoignages les plus reculés concernant le Compagnonnage. C'est ainsi qu'en 1540, à Dijon, lorsque la police arrête deux compagnons cordonniers, dont un nommé Jehan de La Mothe, natif de Tours, elle apprend qu'ils sont descendus « chez une femme nommée la Mère »¹. Puis, au siècle suivant et au XVIII^e siècle, les documents se multiplient et, toujours, l'on constate que les sociétés de compagnons choisissent un cabaret, une auberge, pour se réunir, et que la patronne s'appelle la Mère. Parfois, certains corps semblent hésiter : les tailleurs de pierre, au XVIII^e siècle et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, semblent élire plus

1. Archives départementales de la Côte-d'Or, B 360/33, 17 décembre 1540, cité par P. Labal : « Notes sur les compagnons migrants et les sociétés de compagnons à Dijon à la fin du XV^e s. et au début du XVI^e », *Annales de Bourgogne*, t. XXII, fasc. III, juillet-septembre 1950, p. 192.

2. Le 16 novembre 1785, les bayles de la communauté des maîtres tapissiers de Bordeaux adressent une supplique au maire et jurats, rapportant que les garçons tapissiers forment des « conférences » et « attroupements » chez la nommée Langevin, demeurant rue Saint-Paul à Saint-Seurin, « qu'ils qualifient et qui se qualifie elle-même de mère des garçons tapissiers »; Arch. dép. de la Gironde, 12 B 377, 16 novembre 1785, cité in : Bernard Gallinato, *Les corporations à Bordeaux à la fin de l'ancien Régime*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1992, p. 247 (extrait du document aimablement communiqué par M. Xavier Bonnet).

3. En 1770, quatre compagnons boulangers qui découchaient de chez leurs maîtres lors d'une grève sont retrouvés chez leur Mère (Arch. dép. I. et L., B Lieutenant de Police, 1770); la « femme Montreux » est désignée comme la Mère des boulangers en 1775 (audience du 16 juillet 1775), documents cités par Claire Calvet in *Les Compagnons du tour de France à Tours au XVIII^e siècle, 1750-1770*, Mém. maîtrise, Univ. François Rabelais, UFR Arts et Sciences humaines, 1994.

4. Archives départementales d'Indre-et-Loire, E 971.

5. *Grande semaine de Tours (10-22 mai 1938), exposition compagnonnique*, Tours, Imp. Arrault et Cie, 1938, p. 3, n° 1 (sociétaires faïenciers-potiers).

6. *Devoir des Compagnons Blanchers et Chamoiseurs réunis*, Paris, 1840, p. 85 : « leçon 9 : Réception d'une mère »; (Paris, Gutenberg Reprints, 1980)

7. Archives départementales de la Gironde, 12 B 357, 30 juin 1777, cité par Jean Cavignac, « Le Compagnonnage dans les luttes ouvrières au XVIII^e siècle : l'exemple de Bordeaux », Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. CXXVI, 1968, Paris, 1969 (mère des charpentiers de Bordeaux).

souvent des « Pères ». En revanche, plusieurs sociétés non reconnues des autres Devoirs leur emboîtent le pas et l'on a relevé, par exemple, que les compagnons tapissiers de Bordeaux, en 1785, avaient une mère², comme les boulangers de Tours en 1770-1775³ ou encore les sergers d'Azay-le-Rideau en 1759⁴. Au XIX^e siècle, des sociétés paracompagnonniques poursuivront la tradition : ainsi, les faïenciers-potiers de Tours et Saint-Pierre-des-Corps, fondés vers 1845 par Charles Maurice, se constituèrent en compagnonnage et leur Mère fut tout naturellement l'épouse du fondateur⁵.

La Mère est aussi, il faut le souligner, le seul élément féminin du Compagnonnage.

Enfin, il ne semble pas qu'une cérémonie de réception ait été instituée pour formaliser l'élection de la mère avant le milieu du XIX^e siècle. Elle est attestée chez les Compagnons blanchers-chamoiseurs, société dont j'ai parlé à propos de Piron le mois dernier⁶. Les charpentiers firent de même, mais pas avant le XIX^e siècle : un compagnon charpentier arrêté en 1777 à Bordeaux déclarait en effet à la police, à propos de la Mère : « Il n'y a nulle cérémonie et (que) quand on l'adopta pour mère on lui fit promettre de donner tout ce qui serait nécessaire aux nouveaux arrivants jusqu'à ce qu'ils fussent plassés et que le corps des compagnons lui rembourseroit. »⁷. Mais de nombreuses sociétés, la plupart semble-t-il, ne pratiquèrent jamais de réception de Mère. Les compagnonnages qui avaient institué cette cérémonie, comme les boulangers, ne recevaient pas non plus toutes les Mères, mais seulement celles qui avaient mérité cet honneur. La plupart étaient seulement « reconnues » comme Mères. Chez les boulangers, celles qui furent réellement « reçues » ou « initiées » adoptaient alors un surnom, comme « Tourangelle la Bien Estimée ». Certains mouvements ont pratiqué tardivement des réceptions de Mères : il en est ainsi de l'Union Compagnonnique, qui n'a adopté cette cérémonie, appelée « intronisation », qu'après 1950, à la suite de longs débats dont l'origine remonte aux années 1930, à la suite de l'initiation de la Mère de Châteauroux, Madame Ledoux, à Tours⁸.

C'est au XIX^e siècle, que l'on a donné une place de plus en plus importante à la Mère et ce respect, cette quasi dévotion parfois, est probablement à mettre en relation avec l'essor du culte de la Vierge Marie, mère du Christ, caractéristique de la piété chrétienne du XIX^e siècle.

Actuellement, les trois sociétés de Compagnonnage, l'Association Ouvrière, la Fédération et l'Union, ont des Mères – ou des dames-hôtes si elles n'ont pas été reçues – dans la plupart de leurs sièges. Comme autrefois, elles sont respectées et souvent aimées. De nombreuses chansons ont été écrites en leur honneur : écoutons l'une d'elles. (*À ce moment, le Compagnon charpentier des Devoirs Jean-Pierre Pierre Picquerel chante « La Mère des charpentiers », chanson composée par le Compagnon charpentier Pelluchon*) :

I

Chers Coteries en cette belle fête,
Je suis heureuse d'être parmi vous.
Bons Compagnons, et Aspirants honnêtes,

Soubises, Indiens, et vous petits chiens-loups,
Je vous apporte ma reconnaissance,
Pour le beau « nom » que je veux mériter.
Car il est doux sur le beau tour de France *bis*
D'être appelée la « Mère » des Charpentiers.

II

Je me souviens en cet anniversaire,
Qu'il me fallut vivre pleine d'espoir,
Pendant mon stage, long mais nécessaire,
Pour acquérir la « Règle » du Devoir.
Chers Compagnons, par votre confiance,
De mon cœur lourd a jailli l'amitié.
Ah! qu'il est doux sur le beau Tour de France *bis*
D'être appelée la « Mère » des Charpentiers.

III

À vous, Anciens, de m'aider dans ma tâche,
N'avez-vous point guidé mes premiers pas?
C'est à nos jeunes, qu'il faut sans relâche
Soins et conseils, surveiller leurs repas.
Et si, parfois, ils sont dans la souffrance,
Mon dévouement, la douceur, la pitié,
Adouciront leur rude Tour de France, *bis*
C'est ce que doit la « Mère » des Charpentiers.

IV

Si quelquefois, ma tâche est bien ardue,
Ma grande joie, c'est de vous bien servir.
Vous, mes « Enfants », jeunes ou têtes chenuës,
Vous voir nombreux est mon plus cher désir.
De présider à nos réjouissances,
Banquets ou bals, le plaisir est entier.
Quand vous formez la « Chaîne d'Alliance » *bis*
En entourant la « Mère » des Charpentiers.

Ce préambule terminé, et avant d'évoquer Madame Jacob, « celle qui fut la plus aimable des Mères », il faut rappeler ce que fut au XIX^e siècle le Compagnonnage des boulangers.

1 – LES COMPAGNONS BOULANGERS.

Les Compagnons boulangers du Devoir furent fondés en 1810-1811 et cette création fut véritablement explosive dans l'histoire du Compagnonnage⁹. Les circonstances de cette affiliation au Devoir de Maître Jacques, circonstances frauduleuses ou irrégulières selon les autres sociétés du Devoir, expliquent l'incroyable animosité dont les boulangers eurent à souffrir durant cinquante ans. Et pourtant, depuis longtemps, je veux dire depuis au moins un siècle, il existait

8. Union Compagnonnique, rapport général du XII^e congrès tenu à Nice les 4, 5 et 6 octobre 1934, séance du 4 octobre après-midi, pp. 1-15 (Mme Ledoux).

9. Sur l'histoire mouvementée de leur société, se reporter à *Les Compagnons Boulangers et les Pâtisseries présentent l'histoire compagnonnique de leur corps d'état*, Paris, Collège des Métiers de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir, 1979.



Pommeau de canne de Compagnon boulanger du Devoir, orné du blason de sa société (ivoire, XIX^e siècle ; Musée du Compagnonnage).

un compagnonnage d'ouvriers boulangers. Ils faisaient leur tour de France, choisissaient des auberges dans les grandes villes, donnaient le titre de « Mère » à l'hôtelière, se plaçaient chez les maîtres par l'intermédiaire d'un des leurs, pratiquaient la mise en interdit des mauvaises boutiques, bref, ils agissaient comme tous les compagnonnages de l'Ancien Régime.

Plus encore, dans les premières années du XIX^e siècle, et en tous cas avant 1811, il est attesté qu'ils pratiquaient des réceptions, avec serment et secret, qu'ils arboraient des couleurs, qu'ils se dotaient de surnoms, délivraient des certificats, et se plaçaient grâce à un rouleur. Ces « sociétaires » boulangers constituaient-ils un « compagnonnage » ? Tout dépend du point de vue où l'on se place. Pour la police de l'époque, et pour un historien, cela ne fait aucun doute. Tous les caractères objectifs d'un compagnonnage sont réunis. Si l'on se place du côté des sociétés qui se réclamaient d'un Devoir issu d'un fondateur mythique comme Maître Jacques, la réponse est toute différente : ces boulangers-là ne sont pas des Compagnons puisqu'ils ne se disent pas fondés par Maître Jacques ou le Père Soubise, et parce qu'ils ne sont pas « reconnus » par ces sociétés, parce qu'ils ne sont pas intégrés dans un système d'alliances et de filiations d'une société à une autre.

C'est tout ce problème de régularité et de reconnaissance qui va empoisonner la vie des ouvriers boulangers qui vont recevoir d'un compagnon doleur (tonnelier), à partir de 1810-1811, la communication des rites de réception et de reconnaissance pratiqués par les autres sociétés. Cette communication s'est faite en remerciement de secours prodigués par des boulangers à un doleur abandonné des siens, mais ce geste de gratitude n'en a pas moins constitué une trahison aux yeux de toutes les corporations du Devoir. Entre autres griefs, on les jugeait indignes de se dire Compagnons parce qu'ils n'utilisaient pas le compas et l'équerre du blason traditionnel des Devoirs. De ce fait, ils étaient indignes de porter la canne et les couleurs. Le caractère alimentaire de leur métier était jugé dérisoire en comparaison de l'art de bâtir. Malgré tout, ce rattachement au Devoir de Maître Jacques a dû être ressenti comme un besoin, puisque le compagnonnage des boulangers a connu dès 1811 une formidable expansion dans toute la France, depuis la ville de Blois où ils établirent leur première cayenne.

Les cinquante années qui suivirent furent très difficiles pour les Compagnons boulangers. Ils furent victimes de la haine de toutes les autres sociétés et les archives de police de Tours, Nantes, Paris, Bordeaux, etc., etc., renferment des dizaines et des dizaines de procès-verbaux relatant les violences commises envers les boulangers par les charpentiers, les couvreurs, les tailleurs de pierre, les charrons, les tanneurs, les menuisiers et autres sociétés du Devoir. Seuls les cordonniers, les sabotiers, les tisseurs, les laissent en paix parce qu'eux-mêmes ne sont pas reconnus par les autres sociétés « régulières ». À l'occasion, ils les soutiennent : fraternité entre persécutés. Quant aux corps du Devoir de Liberté, cela ne les concerne pas.

Il faudra attendre le 9 décembre 1860 pour que les Compagnons tondeurs de drap, les Compagnons blanchers-chamoiseurs et les compagnons cordonniers-bottiers reconnaissent les compagnons boulan-



gers comme enfants de Maître Jacques, « fondés par eux-mêmes », formule insolite qui avait l'avantage de ne pas se référer à la trahison initiale du compagnon douleur de 1810. Deux ans plus tard, les chapeliers et les douleurs les reconnaissent, suivis de plusieurs autres jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

C'est donc dans ce contexte très hostile aux compagnons boulangers qu'une jeune femme de 24 ans, Jeanne Deshayes, épouse Jacob, va prendre le titre de Mère, titre qu'elle va conserver quarante trois ans durant, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

2 – JEANNE DESHAYES ÉPOUSE JACOB

Celle qui ne sera plus connue après 1820 que sous le nom de la Mère Jacob s'appelait à sa naissance Jeanne Deshayes. Elle avait vu le jour le 24 germinal de l'an IV de la République française, c'est à dire le 13 avril 1796, la même année, mais un mois et demi avant une autre célébrité du Compagnonnage, Jean-François Piron, le chansonnier que j'ai évoqué il y a quelques semaines. Jeanne Deshayes est née à « Neuilly le Lierre », que l'on orthographiera plus tard « Neuillé le Lierre », petite commune située le long de la Brenne, à une dizaine de kilomètres au sud de Château-Renault. Sa mère se nommait Renée Saulnier et elle était originaire du Lude, dans la Sarthe. Son père s'appelait Pierre Deshayes. À la naissance de leur fille, ce n'était plus tout à fait de jeunes époux puisqu'ils étaient âgés de 36 et 42 ans. Jeanne fut leur cinquième enfant¹⁰.

Pierre Deshayes, le père, était un « fouleur d'étoffe » ou « fouleur de drap » et il exploitait à son compte, avec son frère, le moulin du Grand Villiers situé à Neuillé, le long de la Brenne. Comme son père, il avait longtemps été le fermier de ce moulin, car celui-ci appartenait à l'abbaye de Fontaine les Blanches, à Autrèche. Vendu comme bien national en 1791, il avait été racheté cette année là par la famille Deshayes. Ce type de moulin était particulier : les tisserands y apportaient les draps et autres étoffes de laine tissées mais encore grasses de suint et d'huile. Le travail du fouleur de drap consistait à les placer dans des cuves contenant de l'eau et des matières dégraissantes, comme le savon, l'argile ou l'urine fermentée, à les marteler avec de lourds maillets de bois actionnés par la roue du moulin, puis à les rincer à l'eau de la rivière et enfin à les sécher au grenier.

C'est en ce lieu que se déroula l'enfance de la petite Jeanne, dont son biographe, le Compagnon boulanger Journolleau, évoque le caractère à la fois gai et sérieux, la perspicacité, l'ordre dans son travail, l'intelligence et la vertu¹¹.

En 1812, elle a alors 16 ans, elle quitte la maison paternelle pour un premier emploi de cuisinière chez M. Decan, procureur impérial à Tours. Elle y demeura un peu plus d'un an et se plaça ensuite chez une famille anglaise, où elle demeura encore un an environ. Puis, vers 1815, elle fut embauchée à l'hôtel du Croissant situé rue Chaude, l'actuelle rue de la Préfecture. Elle y fit la connaissance de François Jacob, qui y était employé. Lui, était âgé de 25 ans et il était originaire de Chigné, dans le Maine-et-Loire, comme toute sa famille. François Jacob et



La rue Jeanne Deshayes
à Neuillé-le-Lierre.

10. État-civil de Neuillé-le-Lierre, Château-Renault et Tours, d'après les indications aimablement communiquées par Madame L. Voisine, du Centre généalogique de Tours (Mme Voisine a notamment recensé un dixième enfant (Anne) alors que la biographie de la Mère Jacob, établie en 1964, n'en comportait « que » neuf). Généalogie de la famille Deshayes établie et aimablement communiquée par Madame Jacqueline Godard, de Saint-Georges-sur-Cher, descendante d'Urbain Deshayes et grand-mère d'un aspirant charpentier du Devoir actuellement sur le tour de France.

11. L.-P. Journolleau, dit Rochelais l'Enfant Chéri, Compagnon Boulanger, *Notice biographique de Jeanne Deshayes, veuve Jacob, Mère des Compagnons du Devoir de la ville de Tours – Indre-et-Loire*, Rochefort, Imprimerie Ch. Thèse, 1865, 43 p.

Jeanne Deshayes se marièrent le 13 juillet 1819 (et non le 19 janvier, comme l'écrit Journolleau, le biographe de la mère Jacob). Le mariage fut célébré à Château-Renault, où demeuraient désormais les parents de la mariée. L'acte de mariage nous révèle que son père ne savait pas signer et que l'époux, François Jacob, ne le savait pas non plus ; en revanche Jeanne Deshayes signe l'acte.

Quelque temps après, les époux Jacob prirent un établissement place du Grand Marché, puis, désirant agrandir leur commerce, ils s'installèrent à l'auberge de la rue de la Serpe.

Commence alors une suite de naissances – dix au total en seize ans ! – qui commence par celle de Jeanne en 1819, suivie de celles de François en 1820, de Henri en 1822, d'Auguste en 1823, de Jean en 1824, de Félix en 1826, de Louise en 1827, d'Adolphe en 1828, de Victor en 1831 et enfin d'Anne en 1834.

Et commence également une suite de deuils, puisque sept de ces neufs enfants décéderont du vivant de la Mère Jacob, puisque sa propre mère, hébergée rue de la Serpe, y décédera en 1828, puisque son mari, François Jacob, s'y éteindra également en 1846, à l'âge de 52 ans.

Pour supporter la joie mais aussi la fatigue de ces neuf maternités et de ces neuf décès, en sus des difficultés du commerce et des soucis permanents causés, souvent malgré eux, par ses autres enfants, les Compagnons boulangers, il fallait être doté d'un tempérament très fort, capable de supporter toutes les épreuves. Les Compagnons boulangers ont pu le constater en maintes circonstances, comme nous le verrons plus loin et ils ne l'ont jamais oublié.

3 – MÈRE DES COMPAGNONS BOULANGERS

Les Compagnons boulangers du Devoir, fondés à Blois à la Toussaint 1811, entreprirent d'établir sans délai de nouvelles cayennes, ce qui était d'autant plus aisé, je l'ai dit plus haut, qu'il existait déjà dans toutes les grandes villes une sorte de compagnonnage au sein des ouvriers boulangers. C'est ainsi que leur deuxième cayenne fut fondée à Orléans, à la Noël 1811 et que la troisième fut celle de Tours, fondée à Pâques 1812. J'ignore où était établi ce siège ; sans doute était-ce dans l'un des très nombreux petits hôtels-restaurants de l'actuel vieux-Tours. En revanche, huit ans plus tard, les Compagnons boulangers changèrent d'établissement dans de mauvaises conditions. En 1820, leur Père était un dénommé Marin Perron, âgé de 43 ans. Son auberge était située rue des Trois-Écritoires et donnait place Saint-Clément. Au premier étage, une vaste salle servait aux réunions des Compagnons boulangers. Perron avait été inquiété par la police au mois de juillet. À la suite d'une rixe survenue entre Compagnons boulangers, maréchaux-ferriers et charrons dans l'avenue de la Tranchée, la police recherchait les agresseurs et avait perquisitionné chez Perron. Il était resté sur une prudente réserve, déclarant que « jamais aucun Compagnon ne s'est ouvert à lui sur tous leurs secrets, qu'il lui est impossible de connaître leurs secrets ni leurs écrits parce que lorsqu'ils se rassemblent dans leur chambre ils ont bien soin d'en fermer les portes de manière qu'il n'y a



qu'eux qui puissent y pénétrer, qu'il n'a jamais vu aucun de leurs écrits, et ne sait même pas s'ils en font ni les endroits où ils peuvent être déposés. » La police ne trouva qu'une malle sans papiers à l'intérieur.

Cependant, cet événement incita probablement les Compagnons boulangers à changer d'établissement. Mais leur départ ne fut pas du goût de leur hôte. En effet, le 20 novembre 1820, à 9 heures et demi du soir, deux Compagnons, Maucourt et Duruisseau, se présentèrent chez Perron pour enlever leur caisse. Leur ancien Père leur fit comprendre que ce n'était pas l'heure de le faire et que, de plus, les Compagnons lui devaient encore cinquante cinq francs. Il ne rendrait la caisse qu'après avoir été réglé. Cette réponse mit en fureur le dénommé Maucourt, qui était déjà un peu en état d'ivresse. Il insista tellement que l'aubergiste alla chercher un agent de police qui demeurait tout près de là. Mais sa présence ne ramena pas le boulanger au calme. Tous finirent par monter à l'étage et là Maucourt ouvrit la caisse, en sortit des papiers qu'il fourra dans ses poches, ne trouva qu'un peu d'argent – bien moins qu'il n'en fallait pour régler Perron. Il essaya d'intimider l'ancien Père en disant « que jamais les Rois et Louis XV n'avaient empêché le Compagnonage, qu'il y avait une ordonnance qui condamnait aux fers ceux qui en troubleraient l'exercice. » Puis il entreprit d'emporter la caisse en sautant par la fenêtre mais Perron et l'agent de police l'en empêchèrent. Ils envoyèrent chercher la garde. Alors Maucourt se libéra, descendit l'escalier, cassa les vitres de la cuisine... pour se retrouver nez à nez avec la garde et le commissaire de police. Il lui fallut rendre les papiers de Compagnonnage et lui et son camarade furent conduits au violon. Sur le chemin, furieux, Maucourt cria « Vive l'Empereur de Russie », « Vive l'Empereur des Français, ce grand homme » !¹²

C'est donc entre juillet et novembre 1820 que les Compagnons boulangers de Tours changèrent de siège et ils proposèrent à Madame Jacob d'être leur nouvelle Mère en l'auberge de la rue de la Serpe.

Il faut essayer d'imaginer ce que recouvrait cette fonction au XIX^e siècle. Un compromis était passé, souvent par écrit, entre l'aubergiste et la société des Compagnons, représentée par son Premier en ville – le président –, son second en ville – le vice-président – et le rouleur – chargé des embauches et des cérémonies. Ce compromis, ce contrat si l'on veut, n'avait aucune valeur légale puisque les associations de Compagnons n'étaient pas reconnues par les pouvoirs publics (il faudra attendre les années 1850 pour que l'État réglemente les sociétés de secours mutuels et que certains compagnonnages adoptent cette forme légale). Durant toute la première moitié du XIX^e siècle, ils étaient inexistantes au regard de la loi, pire même, ils étaient interdits depuis 1791, à la fois en application de la loi d'Allarde qui avait supprimé les corporations et en application de la loi Le Chapelier, qui prohibait les coalitions d'ouvriers. Une multitude d'arrêtés municipaux, souvent pris à la suite de rixes, rappelaient périodiquement ces dispositions légales. Dans les faits, les compagnonnages étaient tolérés par les pouvoirs publics, qui connaissaient l'adresse de leurs sièges et se bornaient à les surveiller. Les autorités savaient bien que les interdictions n'avaient jamais été suivies d'effets et elles n'ignoraient pas que les sociétés compagnonniques avaient des buts moraux, éducatifs et

12. Archives départementales d'Indre-et-Loire, série U, Police correctionnelle, procédures, 22 et 26 juillet 1820, 30 octobre 1820.

secourables qu'on ne pouvait qu'approuver. Ce qui excédait les autorités, c'était essentiellement les débordements de ces sociétés : les rixes et les arrêts de travail concertés.

Être Mère en 1820, c'était assumer les risques de descentes de police et de perquisitions, les amendes, la prison parfois, la fermeture temporaire de l'établissement à l'occasion.

C'était aussi courir le risque d'agressions perpétrées par les sociétés rivales ou ennemies de celle qu'on hébergeait. Le danger était réel – on en donnera des exemples tout à l'heure – car il faut bien imaginer qu'il existait près d'une trentaine de sociétés compagnonniques différentes, que la plupart avaient une Mère et qu'elles étaient presque toutes concentrées à l'est entre la Loire, la cathédrale et la rue de la Scellerie et à l'ouest, entre la Loire, la place des Halles et la rue des Halles. La proximité de sièges de sociétés ennemies rendait la cohabitation difficile entre des ouvriers échauffés en fin de journée : les archives du tribunal correctionnel de Tours renferment une infinité d'affaires de rixes jusque vers 1850 et le nier serait refuser la réalité.

Pourtant, en dépit de ces inconvénients, être Mère présentait des avantages. D'abord parce qu'un règlement strict définissait les obligations des aspirants et Compagnons envers la Mère : respect, interdiction de dégrader son bien, etc. Voici par exemple quelques extraits du règlement en 24 articles des Compagnons boulangers qui était affiché chez la Mère de Saumur en 1846¹³ :

« Article premier. Tout ouvrier Compagnons ou aspirants qui en entrant ne salueront pas la mère seront à l'amande d'une bouteille de vin.

Article 2^{ème}. Tout Compagnons ou aspirants qui appelleront la mère madame et le père monsieur seront à l'amande d'une bouteille. Il en est de même du père et de la mère s'ils vous appellent Mr, la sœur ou le frère subiront la même amande pour la même cause.

Article 3^{ème}. Tout Compagnons ou aspirant qui s'asoiront sur les tables ou meubles seront à l'amande d'une Bouteille. [...]

Article 6^{ème}. Tout Compagnons ou aspirants qui ne se rendrons pas deux fois par semaine chez la mère seront à l'amande de 1 franc s'il ne donne pas de bonne raison qui leur en auront empêché.

Article 7^{ème}. Tout Compagnons ou aspirants qui se coucheront sur les lits pendant le jour seront à l'amande d'une bouteille.

Article 8^{ème}. Tout Compagnons ou asp.: qui viendrons chez la mère après quatre heures sans cravates, avec leur tabliers, ou les bras nus seront à l'amande d'une bouteille. [...]

Article 11. Tout Comp.: ou aspirants qui se disputera chez la mère sera à l'amande d'une bouteille. Mais s'il y a des coups de porté à l'amande de trois francs. [...]

Article 14^{ème}. Tout Comp.: ou asp.: qui mangerons chez la mère sans se laver les mains seront à l'amande d'une bouteille.

Article 15^{ème}. Tout Comp.: ou asp.: qui jouront de l'argent chez la mère à l'amande d'une bouteille. [...]

Article 21. Tout Comp.: ou asp.: qui fumeront en chambre à l'amande d'une Bouteille. Il en sera de même de ceux qui jureront ou qui tiendrons une conversation malhonnête. [...]

13. Règlement de la Société des Compagnons boulangers (de Saumur), manuscrit, avec dessins aquarellés, fait le 15 août 1846, par Louis Ouvrard, Compagnon Boulanger; Musée du Compagnonnage de Tours, dépôt des Compagnons Boulangers-Pâtisseries du Devoir de la ville de Tours (stand « Boulangers »).

Article 23. Tout Compagnons ou aspirants qui lacheront des rot et qui feront entendre des vents seront à l'amande d'une bouteille. [...]

L'aubergiste était donc assurée d'avoir des locataires sérieux et bien encadrés, même si, l'on s'en doute à l'énoncé de ce règlement, tous n'étaient pas des petits saints. Mais au moins les responsables de la société exerçaient une action éducative et une réelle pression sur les débiteurs récalcitrants pour les forcer à régler leur dû. Souvent même, la société garantissait les dettes de ses membres en puisant dans la caisse des Compagnons si certains d'entre eux venaient à tomber malades ou se trouvaient au chômage. Et même s'ils venaient à quitter la ville sans prévenir. Car il y en eut, et ils étaient signalés comme « brûleurs » sur tout le tour de France.

Enfin, être Mère, c'était être assuré d'avoir une clientèle régulière, surtout lorsqu'on avait affaire à une société en pleine expansion comme l'était celle des boulangers. (à ce moment, le Compagnon Bernard Valin, « Berry le désir de bien faire », Compagnon pâtissier des Devoirs Unis, interprète « la Mère des Compagnons », chanson de « Nantais la Noble Franchise »)

Il est dans notre France
Des maisons d'abondance
Où l'on est accueilli
Toujours comme un ami
C'est là qu'est notre Mère
C'est là que chaque Frère
Est sûr de retrouver
Les joies de son foyer

Refrain :

Sur le Tour de France
On vante partout
De notre alliance
Le gai rendez-vous
Et pour prendre un verre
Entre bons garçons
On va chez la Mère, la Mère, la Mère,
On va chez la Mère
Des Compagnons.

Dans le Compagnonnage,
L'ouvrier qui voyage
Trouve dans son logis
Bon gîte et des amis
Et la Mère prévenante
Bonne et compatissante
Prodigue à ses enfants
Les soins les plus touchants.

Refrain.

Dans chaque ville notre Mère
N'a pas l'aspect sévère

Dans son établissement
 On est toujours content
 On y va rire et boire
 En y chantant la gloire
 Et vider des flacons
 Aux bruits de nos chansons

Refrain

Le jour de notre fête
 La Mère en fraîche toilette
 Préside avec entrain
 Notre joyeux festin
 Elle est heureuse et fière
 D'être nommée la Mère
 De si nombreux enfants
 Des petits et des grands.

Refrain.

En l'honneur de la Mère
 L'auteur pensant vous plaire
 A fait cette chanson
 Pour la fête de l'Union
 Son nom et sa devise
 C'est la Noble Franchise
 Et si vous l'approuvez
 Avec lui vous chanterez

Refrain.

Je suis allé consulter aux Archives départementales le relevé des fiches d'hôtels établi par le commissariat de police de Tours en 1858 (les années antérieures n'ont malheureusement pas été conservées)¹⁴. Pour chaque mois, ce relevé comporte les nom et prénom des personnes descendues dans chaque hôtel, leur âge, leur lieu de naissance, leur domicile, le lieu de délivrance du passeport pour l'intérieur, le lieu d'où ils viennent et celui où ils vont.

En ce qui concerne l'hôtel Jacob, ces relevés m'ont permis de constater que 68 ouvriers boulangers y sont descendus en 1858, soit un peu plus de cinq chaque mois, avec quelques pointes comme en juillet, avec l'arrivée de 15 boulangers, ou en octobre, avec 11 autres. La plupart sont âgés de 18 à 25 ans, mais il en est de beaucoup plus jeunes, qui n'ont que 14, 15 ou 16 ans. Pour eux, la Mère Jacob fut vraiment une seconde mère...

Mais on aurait tort de penser que l'acceptation du titre de Mère des boulangers privait sa titulaire de toute autre clientèle. En effet, en cette même année 1858, Madame Jacob accueille en son établissement 48 autres personnes, de professions très variées : des artisans, dont un corroyeur, un tourneur, un typographe, un ferblantier, un mégissier, un serrurier, un peintre, un bonnetier, un tisseur, des menuisiers, une couturière..., ainsi que d'autres gens de petits métiers : un « chargeur » (sans doute un portefaix, un fort des halles), un bimbelotier, un rémouleur, un marin, un domestique, un marchand de parapluies (qui

14. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 4 M 310 : Commissariat central de police, rapports journaliers adressés au Préfet, des voyageurs logés à Tours dans les hôtels, auberges, maisons et chambres garnies, ville de Tours (1858).



vient de la foire de Lencloître, en Poitou) ; plus insolites sont un artiste dramatique, un chanteur, un lutteur, un marchand forain et un « artiste d'agilité ».

La Mère Jacob a donc hébergé 68 boulangers au cours de l'année 1858. Ce qui ne signifie pas qu'ils y sont tous restés, les capacités de l'établissement ne le permettant pas. Ces aspirants ou Compagnons ont dû souvent être logés par la suite chez leur patron, mais ils ont continué à prendre leurs repas et se réunir chez la Mère, comme c'était l'usage.

Ceci dit, la maison Jacob n'a pas accueilli tous les ouvriers boulangers venus à Tours pour y travailler ou pour y faire étape. Une centaine d'autres sont arrivés à Tours en cette année 1858 et la moitié est descendue dans près de 30 auberges différentes. Toutefois, j'ai relevé que la Mère Jacob avait un concurrent sérieux en la personne d'un dénommé Robert, qui a hébergé cette année-là près de 50 ouvriers boulangers. Il est possible que cet hôtelier ait été le Père d'une société adverse, celle des « Sociétaires de la bienfaisance », que les Compagnons boulangers du Devoir appelaient les « rendurcis ».



La Mère Jacob.

Détail d'une lithographie de J. Dupont (v. 1868).

4 – QUELQUES TÉMOIGNAGES

La vie de la Mère Jacob nous est connue principalement à travers les écrits de deux Compagnons boulangers : d'abord Journolleau, « Rochelais l'Enfant Chéri », chansonnier talentueux et auteur d'une *Notice biographique de Jeanne Deshayes, veuve Jacob*, publiée à Rochefort en 1865. Ensuite Jean-Baptiste Édouard Arnaud, « Libourne le Décidé », chansonnier lui aussi et auteur des *Mémoires d'un Compagnon du Tour de France*, publiées en 1859, également à Rochefort¹⁵.

Ce sont des extraits de ce livre qui vous permettront d'imaginer pourquoi la Mère Jacob fut si aimée de ses enfants.

Arnaud est arrivé à Tours en 1837. En passant par Azay-le-Rideau avec deux de ses Pays, il a été agressé par une troupe de Compagnons d'autres sociétés et a eu bien du mal à s'en sortir vivant. La Mère Jacob l'a accueilli, a soigné ses blessures et a déploré les violences dont ses enfants étaient constamment les victimes. Arnaud nous la décrit en ces termes : « C'est pendant ce temps-là que je pus apprécier les grandes qualités de cette Mère incomparable, dont le nom parmi nous est si révérend. Le portrait qu'on m'en avait fait bien souvent était loin d'approcher des perfections infinies de cette héroïne du Tour de France. *Maman Jacob* avait alors trente-huit ans ; c'était une femme assez grande, d'une

15. J.B.E. Arnaud, dit Libourne-le-Décidé, Compagnon Boulanger, *Mémoires d'un Compagnon du Tour de France* [...], Rochefort, Librairie Nouvelle Amand Giraud, 1859, 468 p.

tournure distinguée, sans aucune prétention et d'une physionomie fort agréable. Elle avait de beaux yeux noirs, aimables, doux et piquants tout à la fois, et ombragés par des cils parfaitement arqués. Ses cheveux onduleux auraient fait pâlir l'ébène. Ses traits, quoique un peu prononcés, étaient admirablement relevés par un sourire enchanteur, qui errait sans cesse sur ses lèvres de roses. J'ai remarqué dans les séjours prononcés que j'ai fait en Touraine, que celui qui la voyait une seule fois l'aimait toute sa vie ; et j'ai vu beaucoup de Compagnons faire plusieurs fois le *Tour de France*, poussés par le désir de la revoir encore avant d'aller s'établir sous le toit domestique. L'inaltérable attachement que cette *Mère* a toujours prodigué à ses enfants adoptifs, son dévouement pour notre société lors des luttes et des rixes sanglantes qu'elle eut à soutenir, à sa formation, contre la conjuration de tous les autres corps d'états réunis, lui firent acquérir une très grande renommée. Chez nous, on ne parle jamais de cette femme vertueuse sans éprouver un sentiment de reconnaissance. » (p. 91)

À plusieurs reprises, Libourne le Décidé eut l'occasion de bénéficier de l'amour maternel de celle qu'il nomme son « ange tutélaire ». Ainsi, après quelques mois passés à Saint-Aignan et à Blois, où il fut longtemps malade, il revint à Tours et retrouva Madame Jacob. Elle lui donna de bons conseils et l'invita à dîner à sa table avec sa petite famille. « Ce fut une marque d'une bien grande estime que me donna la Mère Jacob en m'invitant à m'asseoir à sa table ; car les *Flâneurs* (c'est à dire les *Compagnons de passage, sans travail*) mangeaient ordinairement à une table particulière, et cela à cause de ses enfants. » (p. 107)

Lorsqu'il quitta Tours en 1839, il eut une nouvelle fois à apprécier la bonté de *Petite Maman* : « La veille de mon départ, la Mère Jacob me fit présent d'une petite gourde de voyage, garnie d'un tissu bleu ; je me rappellerai toujours que, lorsqu'elle me la passa autour du cou, elle me dit ces douces paroles : « Mon cher fils, conservez bien ce don d'amitié ; c'est un talisman qui vous portera bonheur. » (p. 170) Malheureusement il la perdit lors de son passage à Montélimar. (p. 278)

Arnaud raconte également qu'après avoir fait la conduite jusqu'à Saint-Pierre-des-Corps à deux de ses frères qui partaient sur Paris, ils rentrèrent en ville en chantant des couplets sur l'air de la Marseillaise. « En arrivant près de la rue de la Serpe, nous fûmes attaqués par les Compagnons Doleurs à qui la chanson déplaisait sans doute [...]. Une rixe s'engagea aussitôt, et comme le nombre des assaillants était inférieur, ils se replièrent jusque chez leur *Mère*, qui demeurait dans la rue des Trois-Écritoires... » (p. 145) On imagine combien la cohabitation entre les boulangers et les doleurs était difficile, puisque leurs sièges n'étaient séparés que par une rangée de maisons. Si bien qu'il y eut des épisodes où la Mère Jacob fut elle-même menacée. Journolleau nous raconte en effet qu'en 1836, « il arriva un jour que sa maison fut envahie par certains ouvriers qui, pour des motifs d'une futilité singulière, étaient venus nous chercher querelle et, comme ils arrivèrent dans un moment où nous étions encore à nos travaux, Madame Jacob qui précisément se trouvait seule avec sa domestique et se doutait de leurs coupables projets, vint courageusement au devant d'eux en leur disant qu'ils n'auraient point à boire et les invitant à sortir sur le champ, sinon qu'elle allait envoyer



chercher la police. À cette réponse qui les exalta davantage, ils se mirent à l'injurier grossièrement et non contents de cela, ils cassèrent plusieurs objets qui se trouvaient à leur portée ; elle même, en voulant défendre ses intérêts et repousser les récalcitrants, reçut quelques blessures, qui bien que légères, n'en étaient pas moins que désagréables.

Heureusement, toutes les ouvertures du rez-de-chaussée avaient été fermées aussitôt, car ils ne se contentèrent pas de ce qu'ils venaient de faire à l'intérieur, il fallait aussi que l'extérieur subît les effets de leur funeste rage. À un signal donné par un des meneurs de cette cohorte, la façade de la maison fut assaillie de projectiles. Une demi-heure après il ne restait plus de tuiles sur le toit, tellement que le lendemain des ouvriers couvreurs furent obligés de recouvrir ce but ; les croisées veuves de leurs carreaux eurent aussi besoin d'être réparées. »

Ah ! si les murs de l'auberge de la Serpe pouvaient parler, que ne nous raconteraient-ils pas ! Des rixes, des joies, des rires, des scènes tragiques... Voici une dernière anecdote rapportée par Arnaud :

« Pendant que je travaillais chez Madame *Nivot*, il arriva chez la *Mère Jacob* une aventure assez extraordinaire pour que je la consigne ici.

C'était le jour de l'Assomption de l'année 1837, à la suite d'une réception et au moment où, tout joyeux, nous allions célébrer ce beau jour par un splendide banquet, qu'arriva ce singulier événement. Nous étions tous réunis et nous allions tous prendre place à la table fraternelle, lorsqu'un jeune compagnon, tout couvert de sueur et de poussière, harassé de fatigue, entre chez la *Mère*. Ce frère nous apprit qu'ayant manqué la voiture, il était parti de Chinon à pied, et que, depuis son départ de cette dernière ville, il avait presque toujours couru afin d'arriver au moins pour dîner avec nous.

Il y avait, à cette époque, chez la *Mère Jacob*, un puits au fond de la cuisine, qui, dans les grandes chaleurs, avait tous les avantages d'une glacière, tant cet endroit était frais. Ce fut là que cet infortuné frère, ruisselant de sueur, alla se reposer malgré nos prières pour l'en empêcher ; sa témérité lui coûta la vie : car, peu d'instant après s'être assis sur la froide margelle, il fut saisi d'un mouvement convulsif, ses membres se roidirent et il tomba la face contre terre pour ne plus se relever. Un médecin fut aussitôt appelé pour lui administrer les secours de son art ; mais la science fut impuissante. Nous le transportâmes dans la salle où était dressée la table du banquet, et, *mort*, il assista au dîner comme s'il eut été vivant. Le silence le plus religieux régnait dans cette enceinte du mystère ; jamais solennité ne fut plus imposante. Ce tableau me rappelait la coutume des anciens Égyptiens qui embaumaient leurs morts, afin de les faire asseoir à leur table les jours de grandes cérémonies. » (pp. 93-94)

Et les années s'écoulèrent... Madame Jacob était veuve depuis 1846. Elle élevait ses enfants et souffrait du décès de ceux qui disparaissaient. Elle était dévouée aux Compagnons et déclarait souvent, selon Journolleau : « Je me suis chargée d'une mission divine et sacrée. Je la remplirai fidèlement jusqu'au moment fatal, où la mort seule viendra m'en arracher. »

Souffrant depuis quelques années d'un « mal intérieur », elle connut l'ultime épreuve le 24 septembre 1863. Elle avait soixante-sept ans.

5 – LE MONUMENT FUNÉRAIRE

Les obsèques de Madame Jacob eurent lieu le 26 septembre 1863 en l'église Saint-Julien. Mais les Compagnons boulangers souhaitèrent perpétuer de façon tangible sa mémoire. En novembre, ils décidèrent de lui élever un monument funéraire et lancèrent une souscription pour financer la dépense. Le registre de souscription fut précédé d'un texte imprimé, dont, à mon avis, de nombreux exemplaires furent adressés à toutes les cayennes du tour de France. Le contenu de ce texte est tout à l'honneur de ses rédacteurs. En voici la teneur :

« Chers Frères,

Il nous reste une dette de reconnaissance à payer à Notre Mère Jacob, et c'est pour la payer que nous faisons appel à vos cœurs généreux, afin que nous l'acquittions tous ensemble, sans exception de localité. C'est à dire que de près ou de loin, tout Compagnon ou Aspirant qui a parcouru le Tour de France et qui le parcourt encore puisse y déposer son offrande et pouvoir dire à ses enfants qui pourront passer à Tours en faisant leur Tour de France : Ici repose la Mère Jacob, la doyenne des Mères du Tour de France des Compagnons et Aspirants boulangers du Devoir : Mon père a aidé à ériger ce monument.

Ce n'est pas, Chers Frères, que la famille de la Mère Jacob pourrait bien lui faire une tombe. Certes, ils peuvent le faire. Mais la Société des Compagnons boulangers désirant reconnaître les bienfaits dont elle a entouré la Société dans les moments désastreux et depuis, même, veut marquer par un souvenir de reconnaissance, qui, jusqu'à ce jour, est sans exemple dans les archives d'aucune corporation. »

Ce texte indiquait ensuite que chacun était libre de verser la somme qu'il souhaitait et qu'une commission de trois Compagnons était chargée de recevoir la collecte : elle se composait de Victor Perdriau, dit « Manceau le Soutien du Devoir », Frédéric Perdriau et Félix Parfait, dit « Tourangeau Bien Aimé ».

L'examen de ce précieux registre, déposé par les Compagnons boulangers de Tours au Musée du Compagnonnage, nous montre que ce travail fut consciencieusement accompli. Une multitude de Compagnons et aspirants demeurant non seulement dans les grandes villes sièges de leur société, mais aussi dans de très nombreux villages, apportèrent leur obole. On relève ici et là des mentions telles que, à Chartres, celle de « Rondeau, placeur des boulangers », à Orléans, celle de « Mme veuve Noland, ancienne mère des C. : Boulangers », à Blois, celle de « Bilard, Vendéen Cœur Loyal Père des Compagnons », ainsi que celle de vieux Compagnons fidèles : à Angoulême : « Laboureur dit Cœur Sincère C. : D. : D. : 41 ans de L. : » et à Saint-Gaudens, : « François Sempé dit Gascon la Vertu [...] 45 ans de lumière passant à Tours en 1818 ». À Vernou, j'ai relevé un dénommé « Lecotté maître

boulangers », ancêtre ou parent très probable de Roger Lecotté, à Château-du-Loir, un certain Mahou, ouvrier boulangier (un parent de celui de Tours?). On note enfin des souscriptions faites par des membres extérieurs à la société, des patrons et même des ouvriers boulangers qui précisent qu'ils sont « indépendants ». Dans certaines villes, la souscription fut organisée par trois corporations amies des boulangers, les trois premières à les avoir reconnus : les cordonniers-bottiers, les blanchers-chamoiseurs et les chapeliers.

À la fin de l'année 1864, la somme recueillie s'élevait à 1885, 83 F.

Dès le mois de mars, une concession à perpétuité avait été achetée pour 300 F. Le piédestal en pierre de taille s'éleva à la même somme et le reste servit à l'achat d'une statue de bronze réalisée par la fonderie Ducel, une entreprise de Pocé-sur-Cisse alors très renommée pour ce genre de travail. (Je signale par parenthèse que les réalisations de la maison Ducel, qui subsistent notamment autour du château de Pocé, siège de l'entreprise jusqu'en 1879, sont en cours de classement à l'inventaire des monuments historiques ; ce serait à mon avis une bonne chose d'y ajouter le monument de la Mère Jacob afin de lui conférer une protection totale dans l'avenir).

Le dimanche 19 mars, un cortège de trois cents Compagnons, dont plusieurs venus des 22 villes de Devoir des Compagnons boulangers, se rendit depuis le siège de la rue de la Serpe jusqu'au cimetière de la Salle, précédé d'un char décoré de tous les attributs symboliques de la mort. Ce char emportait la statue de bronze. À l'entrée du cimetière, les Compagnons durent déposer leurs insignes pour y pénétrer, sur ordre des autorités. La statue fut ensuite hissée sur son piédestal et bénie par le prêtre de Saint-Symphorien, qui retraça la vie exemplaire de la Mère Jacob. De nombreux discours furent prononcés, dont celui de Journolleau, qui se terminait ainsi :

« Élevé par les soins de cette société qu'elle avait toujours chéri et qu'elle avait tant mérité, ce monument devra donc à l'avenir être un souvenir durable pour tous les bons Compagnons du tour de France qui l'ont connue et qui ont su apprécier ses vertus et son cœur. Il sera en même temps un lieu de pèlerinage pour ses jeunes successeurs, car en passant par la Touraine, ils n'oublieront pas d'aller déposer leur offrande sur le tombeau de celle qui fut en ce monde notre ange tutélaire. [...] Adieu Bonne Mère, adieu pour toujours, adieu ! »



La statue érigée en 1864 au cimetière de Tours-La Salle, par les Compagnons boulangers du Devoir.

Ci-dessous, la plaque apposée sur le piédestal de la stature.



Ce monument ne représente pas à proprement parler la Mère Jacob. Il s'agit plutôt d'une allégorie de la piété et du dévouement. On peut d'ailleurs se demander si cette statue a été réalisée spécialement par la fonderie Ducel ou s'il ne s'agissait pas plutôt d'un des modèles du catalogue de cette maison (*oui : voir note 16*). Quoi qu'il en soit, ce monument, repeint en blanc depuis quelques années, émeut toujours par tout ce qu'il évoque. Abel Boyer, « Périgord Cœur Loyal », Compagnon maréchal-ferrant, écrivait en 1947 :

« J'avais cru voir la Vierge ! De loin, on le croirait, mais à mesure que j'avance, j'ai l'impression de ne voir qu'une Sainte.

Juché sur son socle dans l'alignement des tombes, le visage de bronze semble s'incliner vers moi et, stupéfait, surpris, je fixe cette forme humaine où l'artiste a su mettre en relief l'expression indéfinissable de bonté qui devait s'épanouir sur les traits de la Mère Jacob.

On ne passe pas sous son regard métallique, quand on est Compagnon, sans éprouver une intense émotion.

La Mère, celle qui fut l'incarnation de la Mère idéale, et que dans un élan de pieuse reconnaissance les Boulangers ont statufiée, nous emprisonne dans son regard éteint et nous retient captifs, en nous forçant à nous ressouvenir.

Et dans ce vieux calvaire tourangeau, sur la butte de Saint-Symphorien, elle semble encore veiller sur ses enfants. »

6 – UN EXEMPLE POUR CELLES QUI LUI SUCCÈDÈRENT

La Mère Jacob fut vraiment la Mère par excellence. L'amour qu'elle portait aux Compagnons lui a bien été rendu par ses enfants. Mais celles qui lui succédèrent chez les Compagnons boulangers ont bien mérité que l'on dise quelques mots à leur sujet.

J'ignore qui fut la Mère des Compagnons boulangers après le décès d'Émile-Victor Jacob en 1868. Il s'écoule près d'une vingtaine d'années sur lesquelles je n'ai guère de documentation.

Il semble que l'auberge de la rue de la Serpe ait ensuite été occupée à partir de 1867 par Mme Victorine Paillé (1838-1910), qui devint la Mère des Compagnons charpentiers du Devoir et le resta jusque vers 1885 (et non pas 1895, comme l'indique la plaque apposée sur l'immeuble il y a quelques années par les Compagnons charpentiers des Devoirs). La presse compagnonnaïque que j'ai consultée pour cette époque (*la Fédération Compagnonnaïque, l'Union Compagnonnaïque et le Ralliement*) indique que le siège des Mères de la rue de la Serpe est tantôt au 9, tantôt au 11. Sans doute s'agit-il d'un seul et même établissement, à moins – mais j'en doute – que les locaux de l'auberge aient été scindés après la mort d'Émile-Victor Jacob en deux hôtels.

Je sais seulement que de 1881 environ jusqu'à la Saint-Honoré 1888, les Compagnons boulangers « faisaient mère » ailleurs, chez Mme Bignon-Dumas, 11, place du Grand-Marché (les Compagnons bourniers-harnacheurs du Devoir s'établirent ensuite chez elle, en 1891).

16. Consulté à ce sujet, M. Patrick Léon, conservateur en chef du patrimoine au Service de l'Inventaire de la région Centre, nous a précisé : « La représentation de la "mère Jacob" n'est pas une œuvre unique mais, tout simplement, le modèle n° 7809, planche 120 du catalogue dont le service de l'Inventaire du Centre possède un jeu de photographies, œuvre intitulée *mater dolorosa*. La transposition de la Vierge des Douleurs en Mère Jacob se comprend aisément. Je remarque que c'est la première œuvre connue issue de ce modèle et qu'elle est en bronze, or la production de bronzes était beaucoup moins importante que celle de fontes. Aussi cette statue présente-t-elle un réel intérêt. »

En 1890, les boulangers avaient un Père nommé Antoine Émile Picaud, dit « Périgord le Victorieux », Compagnon boulangier du Devoir, reçu en 1874 et établi restaurateur au 9-11, rue de la Serpe, depuis 1886 au moins. Ce Père – « provisoire », selon eux – avait été dans le passé celui des « Rendurcis » et des « Indépendants », sociétés concurrentes des boulangers du Devoir, et son auberge était aussi le premier siège de la toute nouvelle Union Compagnonnique (l'Union, fondée en 1889, avait succédé à la Fédération Compagnonnique). Picaud occupait au sein de l'Union les fonctions de trésorier puis de maître des cérémonies. Inutile de dire que cette situation paradoxale valut aux « Chiens blancs » quelques volées de bois vert de la part des autres sociétés du Devoir membres du « Ralliement » ! Mme Picaud décéda prématurément, âgée de 35 ans, en juin 1891 et son mari en septembre de la même année, à 35 ans également. L'auberge de la Serpe demeura le siège de l'Union quelques mois encore, jusqu'en juillet 1892, date à laquelle il fut transféré à deux pas de là, chez le Compagnon doleur Jonnery, 7, rue des Trois Écritoires.

Entre temps, les Compagnons boulangers avaient adopté Mme Benoît pour Mère, en un lieu que je n'ai pu déterminer. Ils n'y demeurèrent pas longtemps, faute d'entente avec elle.

À partir de 1892, la situation s'éclaircit et les Compagnons boulangers du Devoir retrouvent une Mère stable en la personne de Madame Criteau.

Alise Douard, née le 16 janvier 1854 à Reignac, épousa en secondes noces Alphonse Charles Criteau, qui était Compagnon cordonnier-bottier du Devoir. Madame Criteau devint Mère des Compagnons boulangers du Devoir de la ville de Tours à la Saint-Honoré 1892, au 9-11, rue de la Serpe.

Dévouée à sa société, elle fut l'une des rares Mères « reçues », c'est-à-dire initiée selon les rites en usage chez les Compagnons boulangers, et la cérémonie eut lieu à la Toussaint 1898. Elle porta désormais le nom de « Tourangelle la Bien Estimée ». Sur une photographie conservée au Musée du Compagnonnage figure la Mère Criteau, tenant un compas, entourée des Compagnons boulangers. Une autre photo la montre au milieu de ses nombreux enfants. Elle était encore en fonctions en 1911, lors de l'inauguration du musée compagnonnique et de la société protectrice des apprentis d'Indre-et-Loire (mais en 1911 l'établissement était tenu par un restaurateur nommé Daniel, selon l'Annuaire Arrault). Madame Criteau aurait quitté sa charge en 1914. Elle est décédée le 23 mai 1935 et inhumée à Reignac. Ce fut une Mère aimée et respectée, une noble figure du Compagnonnage.



Madame Alise Criteau (1854-1935),
Mère des Compagnons boulangers de
la Ville de Tours.

La Mère Criteau, « Tourangelle la Bien Estimée », entourée des « Chiens blancs » de la cayenne de Tours. Photographie probablement prise le jour de sa réception en 1892.

17. *La Fédération Compagnonnique*, n° 16, 15 janvier 1882, p. 14 (Mme Bignon) ; *L'Union Compagnonnique*, n° 19, 15 juin 1890, p. 15 ; n° 20, 6 juillet 1890, p. 157 ; 7 juin 1891 ; n° 44, 5 juillet 1891, p. 352 (Mme Picaud) ; n° 70, 7 août 1892, n° 71, 21 août 1892 (Union Compagnonnique, Jonnery) ; *Le Ralliement*, n° 162, 22 juin 1890, p. 6 ; n° 163, 13 juillet 1890, p. 5 ; n° 164, 27 juillet 1890, p. 2-3 (Picaud) ; n° 364, 27 novembre 1898 (réception de Mme Criteau) ; n° 408, 1^{er} juillet 1921 (Mmes Criteau, Millet, Legrand) ; n° 471, 2^{ème} trimestre 1935 (nécrologie de Mme Criteau, « Tourangelle la Lumière » (?), Madame Joyeux) ; *Le Compagnon du Tour de France*, n° 71, 1^{er} juillet 1935, p. 7 (Mme Joyeux) ; n° 83, 1^{er} juillet 1936, p. 10 (Mme Chenet).

Les états de recensement de la population de Tours, conservés aux Archives municipales, mentionnent la présence au 9, rue de la Serpe, de Mme Paillé en 1881, mais plus en 1886. Entre temps, son mari était décédé (1884), ce qui autorise à penser qu'elle a cessé sa mission peu après. En 1886, Picaud, restaurateur, est mentionné au 11, rue de la Serpe, puis lors du recensement de 1891, année de son décès. En 1894, le siège des Compagnons charpentiers du Devoir se trouvait au 19, place Saint-Clément, ce qui contredit le texte de la plaque apposée au siège actuel de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment.



Après la première guerre, le siège des Compagnons boulangers de Tours fut tenu par Madame Millet, décédée en 1960 : c'est de son temps, en 1921, que les Compagnons boulangers du Devoir invitèrent à leur Saint-Honoré les Compagnons boulangers du Devoir de Liberté, qui avaient encore un siège à Tours, chez Madame Legrand, leur Mère, 18, rue de Paris (actuelle rue Edouard-Vaillant). Cette société du rite de Salomon était adhérente à l'Union Compagnonnique. Le banquet eut lieu rue de la Serpe et le bal rue de Paris. Semblable invitation eut lieu à la Saint-Honoré 1923 : les Compagnons boulangers du Devoir de Liberté invitèrent ceux du Devoir au banquet et au bal, chez Mme Legrand. La présidence du banquet fut même donnée à Madame Criteau, l'ancienne mère des boulangers du Devoir. À la Saint-Pierre 1929, les Compagnons cordiers reconnurent également Mère Madame Millet.

Après Madame Millet, en 1935, la nouvelle Mère des Compagnons boulangers fut Madame Joyeux, épouse d'un Compagnon cuisinier de l'Union Compagnonnique, toujours au 11, rue de la Serpe. Elle exerça sa mission une année seulement puisqu'à la Saint-Honoré 1936 les « Chiens blancs » décidèrent de s'installer chez la Mère Chenet, 9-11, place des Halles, avec la plupart des autres corporations du Devoir. À cette époque, Mme Joyeux devint Mère de l'Union Compagnonnique¹⁷.

Il y eut aussi, à Paris, 50, boulevard de Charonne (XI^e), la Mère Cornibé, qui exerça sa mission jusqu'à la fin de l'année 1921 comme mère « reconnue », mais qui fut « reçue » plus tard, à la Saint-Honoré 1930, sous le nom de « Parisienne la Bien Aimée ». Elle était aussi Mère des Compagnons bourreliers du Devoir (jusqu'en 1921) puis des charrons (« reconnue » à la Sainte-Catherine 1925). Elle est décédée le 1^{er} février 1945, âgée de 66 ans¹⁸.

Et il faut enfin mentionner Madame Caillaux. Née Andrée Desneux en 1890, à Blois, elle était fille d'un ouvrier boulanger, aspirant dans sa

jeunesse. En 1912, elle épousa M. Charles Caillaux et en 1920, ils prirent à leur compte un petit café situé à Blois, 3 ou 5, rue Saint-Martin. Au mois de mai, les Compagnons boulangers s'installèrent chez eux et la « reconnurent » pour leur Mère à la Noël (« reconnue » ne signifie pas qu'elle fut « reçue »). Madame Caillaux fut une Mère appréciée pour son dévouement, son accueil souriant, la priorité donnée aux Compagnons sur les intérêts de son commerce. Sur une photographie prise avant-guerre, on distingue la Mère Caillaux à l'entrée de son établissement tandis que les Compagnons procèdent à l'arrosage rituel du bouquet. On songe à ces vers de Journolleau, dans sa chanson intitulée « Le seize mai » :

« Voyez, partout où passe le cortège,
Comme chacun accourt pour nous voir.
Du saint patron le Dieu qui nous protège,
S'enorgueillit de notre beau Devoir ;
Allons, rendons-nous chez la Mère,
Puis à la porte, enfants, nous saluerons :
Amis, c'est l'ordre du mystère,
C'est le devoir de tous nos Compagnons. *bis.* »

En juin 1940, lors du bombardement de Blois, les époux Caillaux durent s'enfuir avec seulement quelques valises. À leur retour, leur maison avait été complètement détruite. Mais elle avait eu le temps d'emporter son écharpe de Mère. À l'exception des boulangers, les autres sociétés de Blois n'avaient pas de siège dans cette ville et les Compagnons de divers corps de métiers se retrouvaient dans son établissement. Si bien que c'est exceptionnellement en leur présence que Madame Caillaux fut reçue Mère à la Toussaint 1946, sous le nom de « Blésoise la Bien Aimée ». Les Mères Servant, de Paris, et Ondet, de Tours, étaient présentes.

Madame Caillaux devait décéder en 1952. Ce fut probablement la dernière Mère reçue selon les rites propres à une corporation, en l'occurrence celle des Compagnons boulangers, puisque désormais les



Madame Cornibé,
« Parisienne la Bien Aimée »,
Mère des Compagnons boulangers
de la Ville de Paris
durant l'entre-deux guerres.

18. Collectif, *Les Compagnons Boulangers & Pâtisseries présentent l'histoire compagnotique de leur Corps d'État*, Paris, Collège des Métiers de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir, 1979, pp. 257-263 (indique à tort que Mme Cornibé a été reçue en 1924 et qu'elle est décédée en 1946 : en effet, Mme Cornibé était déjà qualifiée en 1923 d'« ancienne mère vénérée des C.: Boul.: D.: D.: de Paris »). Épouse du Pays Cornibé, « Lorrain l'Ami du Progrès », Compagnon des Devoirs Unis, elle avait cédé son établissement fin 1921-début 1922 à M. Beyland, dont l'épouse devint à son tour Mère des Compagnons Boulangers du Devoir. À l'époque – 1^{er} octobre 1925 – où les charrons transfèrent leur siège chez elle, au 50, boulevard de Cha-

La Mère Caillaux,
« Blésoise la Bien Estimée »,
Mère des Compagnons boulangers
de la Ville de Blois,
le jour de sa réception en 1946.



« Immortel souvenir à N. B. Mère Jacob et à son fils E. V. »

Lithographie de Jacques Dupont, dit « Languedoc la Constance » (v. 1868).

ronne, elle était encore citée comme « ancienne Mère des Compagnons boulangers ». Le siège des boulangers était alors au 16, rue Charlot (3^e) et leur Mère se nommait Mme Schoner. Il semble que Mme Cornibé ait ensuite rouvert son établissement (vers 1929-1930) aux boulangers et que les charrons l'aient quittée à la même époque. Puis lui succéda en 1932 Madame Legrand, au 34, boulevard Saint-Germain, les boulangers ayant établi leur siège social en dehors de son établissement, à la Maison de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor (5^e). À la Saint-Honoré 1934 ils revinrent au 16, rue Charlot en reconnaissant comme nouvelle Mère Mme Mercoyrol, qui était aussi celle des Compagnons couvreurs.

Mères des sociétés adhérentes à l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir sont les Mères de toutes ces corporations ensemble et sont donc reçues selon un rituel nouveau et unique¹⁹.

7 – LE SOUVENIR DE LA MÈRE JACOB

En 1987, le Conseil municipal de Neuillé-le-Lierre a dénommé une petite rue de la commune « rue Jeanne Deshayes, première Mère des Compagnons boulangers » et sur la mairie une plaque rappelle qu'elle est native de Neuillé. Est-ce la seule Mère de Compagnons à avoir donné son nom à une rue ?

Chez les Compagnons boulangers, c'est à Tours que le souvenir de la Mère Jacob est resté particulièrement vivace. Tous les ans, nombreux sont ceux qui viennent se recueillir sur sa tombe à la Toussaint. Mais au sein de leur corporation, elle demeure partout l'exemple même de la Mère. Elle a inspiré un mémorialiste et chansonnier,

Arnaud, « Libourne le Décidé », auteur d'un poème dédié « À petite Maman », et de trois chansons : « Couplets dédiés à la Mère Jacob le jour de sa fête », « Mes adieux à la Touraine », « Ma dernière chanson, dédiée à Maman Jacob »²⁰, tandis que Journolleau, Rochelais l'Enfant Chéri, évoque sa mort dans sa chanson « Notre Mère n'est plus » et lui consacre une poésie : « À notre bonne Mère Jacob ». Il la cite également dans sa célèbre chanson « Adieux à la Touraine »²¹.

Il existe également une grande lithographie (H : 62 cm, l : 48, 5 cm, hors marges) composée par Jacques Dupont, « Languedoc la Constance », Compagnon boulanger du Devoir, et éditée par l'imprimerie Juliot à Tours. Cette lithographie est intitulée « Immortel Souvenir à N. B. Mère Jacob et à son fils E. Vor. » Elle fut imprimée après le décès d'Émile-Victor Jacob, survenu le 22 février 1868, alors qu'il n'était âgé que de 36 ans. C'était le benjamin des enfants Jacob. Il ne laissait qu'un frère aîné, François.

Émile-Victor (ou simplement Victor) avait pris la succession de sa mère après son décès et était devenu le « Père » des Compagnons boulangers de Tours. Sa mission fut de courte durée : à peine cinq ans... La lithographie de Jacques Dupont nous montre un portique de temple à quatre colonnes, où reposent deux pots à feu, et dont le fronton s'orne du blason des Compagnons boulangers du Devoir : la pelle et le rouable en sautoir, une couronne d'épines posée à leur intersection et une balance en dessous, accompagnés lettres triponctuées C.B.D.D. (Compagnons Boulangers du Devoir). À gauche et à droite deux banderoles comportent le texte du discours qui fut prononcé lors des



obsèques d'Émile-Victor Jacob. Au centre, deux rangs de Compagnons boulangers tenant une couronne aboutissent au monument élevé à la Mère Jacob dans le cimetière de La Salle. Au dessus, un dessin nous montre la Mère Jacob recevant son fils dans le Ciel. Dieu le Père, dans un halo de lumière, assiste à la scène. Au bas du tableau, deux dessins nous montrent les obsèques d'Émile-Victor Jacob et sa sépulture au pied de laquelle pleure sa veuve. Entre les deux images se trouve le portrait de la Mère Jacob : c'est le seul qui nous soit parvenu. Enfin, un texte nous apprend que « tous les ans, le 19 mars, jour anniversaire de l'inauguration de la tombe de notre bonne mère Jacob, nous venons renouveler ces souvenirs sacrés à notre reconnaissance en y joignant un nombre infini de couronnes pour immortaliser sa mémoire dans nos cœurs. » Ce geste de souvenir s'est interrompu à une époque indéterminée.

Plus récemment, des Compagnons boulangers ont choisi le thème de la Mère Jacob pour réaliser la partie décorative de leur travail de réception, soit en pâte morte soit en pâte à sel et colorants alimentaires. En 1995, un Compagnon Pâtissier du Devoir, « Picard la Fidélité », réalisa même un grand chef-d'œuvre en sucre pastillage pour le Musée du Compagnonnage, en s'inspirant d'un chef-d'œuvre du siècle dernier, construit, celui-là, en plâtre. Le chef-d'œuvre de « Picard la Fidélité » comporte de nombreux emblèmes et symboles propres à sa société. Il est dédié « à la plus aimable des Mères », aux Mères de toutes sociétés et aux épouses de Compagnons. Sa décoration comporte des extraits des chansons de Journolleau et de la « chanson de la Mère », que nous allons avoir le plaisir d'écouter.

Je suis la Mère d'une famille,
La plus belle qu'on puisse voir !
Si l'on n'y trouve pas de filles,
Par contre les garçons fourmillent,
Ce sont les enfants du Devoir.
Ils ont la jeunesse qui grise,
Mais cherchent science et raison
Près de ceux qui, barbe grise,
Confèrent sagesse et maîtrise,
Et tous aiment bien leur Maison !...

Refrain :

Sous le signe de l'espérance,
De la Concorde et de l'Union,
Je suis Mère des Compagnons,
Des Compagnons du Tour de France !



La Mère Jacob réalisée en pâte à sel en 1996 par le Compagnon boulanger « Saintonge Cœur dévoué ».

À partir de 1938, enfin, ils faisaient Mère à la même adresse, chez le Compagnon Laffargue.

Sources :

Le Compagnonnage, n° 21, avril 1921, p. 4 ; n° 30, janvier 1922, p. 7 ; n° 31, février 1922, p. 5-6 (Mme Cornibé, Mme Beyland) ; n° 47, juin 1923, p. 4 ; n° 49, août 1923, p. 6 (Mme Legrand, Mme Criteau) ; n° 75, octobre 1925, p. 4 ; n° 77, décembre 1925, p. 7 ; n° 79, février 1926, p. 2 ; n° 88, décembre 1926, p. 9 (Mme Cornibé, Mme Beyland, Mme Schoner) ; n° 120, août 1929, p. 7 (Mme Millet) ; n° 121, septembre 1929, p. 5 (Mme Cornibé) ; n° 153, mai 1932, p. 9 (Mme Legrand) ; n° 223, 1^{er} mars 1938, p. 5 (Mme Joyeux).

Le Compagnon du Tour de France, n° 59, 1^{er} juillet 1934, p. 6-7 et n° 61, 1^{er} septembre 1934, p. 10-11 (Mme Mercoyrol) ; n° 101, 1^{er} janvier 1938, p. 4 (Laffargue).

Le Ralliement, n° 427, mars 1926 (Mme Cornibé) ; n° 459, 2^e trimestre 1932, p. 6 (Mme Legrand, Mme Cornibé).

Compagnonnage, n° 49, mars 1945 (décès de Mme Cornibé).

II

La Maison du Compagnonnage
Est l'asile de l'ouvrier
Qui veut, dès son apprentissage,
Acquérir par de longs voyages,
Plus de savoir en son métier.
Il quitte la maison si chère
Où la maman sut le choyer
Mais, chez nous il trouve des frères,
Les soins vigilants de la Mère,
La chaleur d'un nouveau foyer !

III

Puis un jour étant jugé digne,
Par les Anciens de prendre rang,
On lui remet, faveur insigne,
Symbole de la droite ligne,
Canne et couleur de l'Aspirant.
Bagage en poche, il prend la route,
Travaille et chante, c'est son tour !
Si son cœur connaît la déroute,
La Mère chassera le doute...
La Mère veille sur le Tour !...

IV

Ayant terminé le périple
De ce beau Tour que nous aimons,
Pour ses attirances multiples,
Il devient enfin le disciple
De Maître Jacques ou Salomon.
Et quoique devienne sa vie,
Il gardera le souvenir
De la Maison trois fois bénie
Que jamais Compagnon n'oublie,
Où toujours il veut revenir !

V

Un Compagnon Tailleur de pierre,
Pour toutes les Mères du Tour
Écrivit comme une prière,
Ces vers et, sans plus de manières,
Composa cet air sans atour.
Il nous dit, pensant à sa Mère :
« Vous dont l'âme est tout de bonté,
Acceptez cette humble chimère,
Cette chanson, fleur éphémère,
C'est l'hommage de la Gaieté ! »

Cette chanson a été écrite par Joseph Dulaud, « La Gaieté de Villebois », Honnête Compagnon Passant tailleur de pierre du Devoir,

19. *Compagnonnage*, n° 67 (sic, pour 66), octobre 1946 (réception de Mme Caillaux) ; n° 138, novembre 1952 (nécrologie Mme Caillaux).

20. J.B.E. ARNAUD, *op. cit.*, pp. 122, 124, 443, 447.

21. L.-P. Journolleau, dit Rochelais l'Enfant Chéri, Compagnon boulanger, *L'Innovateur. Recueil de Chansons nouvelles dédiées à tous les Compagnons du tour de France indistinctement*, troisième édition, La Rochelle, Imp. Nouv. Noël Texier, 1907, pp. 54, 71.

à la mémoire de notre bonne Mère Jacob et « en hommage respectueusement affectueux à toutes les Mères du tour de France ». Elle a été composée en 1964 à l'occasion des manifestations importantes qui marquèrent à Tours le centenaire de la mort de la Mère Jacob, dont il convient de rappeler le souvenir.

8 – 1964 : LE CENTENAIRE DE LA MÈRE JACOB

Dans le courant de l'année 1963, les Compagnons boulangers de Tours présidés par le Pays Dufour décidèrent de commémorer avec ampleur le centenaire de la mort de leur bonne Mère. En liaison avec leur Conseil central à Paris, ils mirent sur pied une cérémonie grandiose dont voici les principaux temps forts.

Le dimanche 29 mars 1964, jour de Pâques, eut lieu l'inauguration d'une plaque apposée sur l'immeuble de la rue de la Serpe. On peut encore y lire : « Ici Madame Jacob exerça sa mission de Mère des Compagnons Boulangers de 1820 à 1863 ». Cette plaque fut apposée sur le mur du siège de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment et, bien que n'appartenant pas à cette société, les Compagnons boulangers du Devoir y furent chaleureusement accueillis par les Compagnons des Devoirs présidés par la coterie Breton et en présence de Madame François, Mère des Compagnons charpentiers des Devoirs de Paris. Discours, vin d'honneur, chansons et chaîne d'alliance groupant des Compagnons de rites différents clôturèrent cette première manifestation.

Le 30 mars, jour du lundi de Pâques, plusieurs centaines de Compagnons – quatre à cinq cents – se rassemblèrent place des Halles au siège de l'Alliance Compagnonnique tourangelle présidée par le Compagnon Granet. Ils étaient venus de toute la France. Au grand nombre de Compagnons Boulangers et Pâtissiers du Devoir s'étaient joints des Compagnons d'autres sociétés : la Fédération Compagnonnique, avec les coterie Breton, Corpechot, Marguet et François... Il y avait aussi des Compagnons de l'Union Compagnonnique et leurs Mères, Madame Chicot, « Normande Cœur Loyal », du Havre, Madame Giffard, « Bretonne la Franchise », de Fougères, Madame Couchoux, de Chalon-sur-Saône, ainsi que les Pays Madrolle, Juignier, Leprince et plusieurs autres.

En ce qui concerne l'Association Ouvrière, il semble qu'il y ait eu quelques réticences au niveau du siège national à participer à cette manifestation ; n'oublions pas que celle-ci eut lieu en 1964 : l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir voulait apparaître comme un compagnonnage rénové, moderne et elle montrait peu d'empressement à participer à des manifestations jugées « passéistes » et « folkloriques ». De plus, la présence de l'Union Compagnonnique et de la Fédération Compagnonnique surtout, avec laquelle les relations étaient mauvaises à cette époque, ont amené les dirigeants de l'Association Ouvrière et les responsables de ses corporations, ainsi que les Mères Duguet, de Lyon, et Senger, de Strasbourg, à s'abstenir de venir aux côtés des participants tourangeaux.



Extrait du reportage publié dans
La Nouvelle République (Tours)
du 31 mars 1964,
sur les manifestations organisées
à la mémoire de la Mère Jacob.

Néanmoins, à titre individuel, les Compagnons du Devoir étaient nombreux ce matin là se former en cortège, rouleur en tête, canne en main et couleurs à la boutonnière ou en écharpe, suivis des drapeaux des Compagnons Boulangers de Tours et de Blois et de la bannière de ceux de Paris. Suivait une grande couronne d'immortelles portant l'inscription « Les Compagnons du tour de France à leur Mère », formule générale qui permettait de réunir les Compagnons de tous rites autour de celle que l'on célébrait, la Mère Jacob, la Mère par excellence. Derrière, portée sur un brancard, se trouvait une pyramide de 17 pains en couronne. Suivait ensuite la bannière de l'Union Compagnonnique de Fougères, puis les gerbes de la Fédération et de l'Union et, enfin, les voitures des Mères.

Le cortège passa devant la rue de la Serpe et la plaque gardée par deux jeunes Compagnons boulangers. Puis il poursuivit son chemin par la rue des Halles, gagna la rue Nationale et arriva jusqu'à l'église Saint-Julien, à quelques mètres du lieu où nous sommes ce soir.

Les cloches sonnaient à toutes volées lorsque les Compagnons pénétrèrent dans l'église. Les autorités étaient représentées par Monsieur Jean Royer, député-maire de Tours, Monsieur Michel, sous-préfet, Monsieur Lepage, député, représentant le Conseil général, Mademoiselle Durand, représentant la Chambre de Métiers. Monsieur Lecotté, alors conservateur à la Bibliothèque Nationale, était aussi présent.

Dans l'église, l'abbé Didier, directeur au grand séminaire de Versailles, petit-fils de Compagnon tonnelier-doleur et cousin de plusieurs compagnons boulangers, bénit les dix-sept couronnes de pain tandis que les Compagnons entonnent en chœur la chanson « Le blason », l'une des plus poignantes du répertoire compagnonnique.

L'abbé Didier prononce un long discours en hommage à la Mère Jacob et aux vertus compagnonniques. Puis le pain est distribué à toute l'assistance tandis que les Compagnons chantent « Les fils de la Vierge », cette magnifique chanson interprétée lors de la chaîne d'alliance.

Le rédacteur de la brochure éditée à l'occasion de ce centenaire écrit à ce sujet : « C'était une cérémonie religieuse, bien sûr, mais ce fut plus exactement une cérémonie compagnonnique dans une église. Grandiose dans sa simplicité. En ce lieu voué au recueillement, il y avait une communion d'esprit entre tous les assistants qui participaient pleinement. »

Puis le cortège se reforma et traversa la Loire sur le pont de pierre, toutes les voitures ayant cédé la place aux Compagnons du tour de France, comme une revanche des « passants » de jadis sur l'automobile.

Le cortège gagna ensuite le cimetière de La Salle où il se forma ensuite en une triple chaîne enfermant les Mères présentes, au pied du monument funéraire élevé cent ans plus tôt à la mémoire de la Mère Jacob. Là, à l'issue des discours, deux jeunes Compagnons boulangers, « Montpellier l'Estimable », venu de Paris, et « Bordelais Va de Bon

Cœur », venu de Marseille, se topèrent et accomplirent le Devoir selon les rites des Compagnons de leur corps.

À l'issue de cette cérémonie, le Compagnon boulanger Papineau, « Blois l'Ami du Travail », président général de sa corporation, prononça ces paroles :

« Notre Mère, cent années se sont écoulées ! Les enfants de vos enfants sont toujours venus s'incliner devant vous, entretenant ainsi, en même temps qu'un pieux souvenir, la flamme intérieure qui, de génération en génération, les a toujours animés et qui ne devra jamais s'éteindre. Une pierre marquera ce jour centenaire.

Notre Rouleur va la découvrir.

Depuis longtemps les Compagnons ne se battent plus sur les champs, mais hélas ! éternels enfants terribles, ils ne sont pas toujours unis comme vous l'avez tant souhaité.

Et pourtant, ce qui semblait impossible s'est réalisé en ce lieu il y a cent ans.

Ce qui semblait si difficile s'est réalisé aujourd'hui puisque des Compagnons de tous les Corps d'état et de tous les rites, appartenant à tous les groupements compagnonniques, assistés de leurs Mères, sont unis dans une même chaîne autour de vous.

Que ce jour ne soit pas sans lendemain !

Telle est, Bonne Mère, la prière que, pendant une minute nous vous adresserons silencieusement du fond de notre cœur. »

Cette magnifique journée s'acheva par un grand banquet de deux-cent-quarante convives, des discours, de nombreuses chansons et pour finir, une dernière chaîne d'alliance, groupant une centaine de Compagnons et deux Mères, se forma en plein carrefour, au centre de la place de la République, interrompant la circulation durant tout le temps que « Normand la Franche Gaieté » chanta les « Fils de la Vierge »²².

Cette journée a été filmée. La pellicule a été retrouvée et une cassette vidéo a été réalisée à partir de ce document exceptionnel. Ce film n'est pas de bonne qualité ; il n'est pas sonorisé. Mais ces images ont quelque chose de fantomatique et d'émouvant qui va certainement vous toucher comme je l'ai été lorsque je les ai vues pour la première fois (*suit la projection du film*).

22. *Notice biographique et historique de notre bonne Mère Jacob, Tours 1820-1863*, par Rochelais l'Enfant Chéri et Blois l'Ami du Travail, Compagnons boulangers du Devoir, Rochefort 1865, Paris 1965 (brochure ronéotypée relatant la vie de la Mère Jacob et la commémoration du centenaire de sa mort à Tours en 1964).

Compagnons et maîtres d'œuvre, n° 95, juillet-août 1964, p. 3 ; *Compagnonnage*, n° 261, janvier 1964, pp. 2-4 ; n° 263, mars 1964, p. 2 ; n° 268, septembre 1964, p. 2.